

L'action collective : essai de cartographie politique

Jean Blairon

Nous avons été invités à réfléchir à ce qu'est l'action collective à partir d'un beau titre polysémique : « l'action collective, du changement maintenant (mais encore?) ! »¹.

Le titre oscille en effet entre le volontarisme (du changement maintenant!) et le doute : l'expression « mais encore ? » est une façon d'inviter l'interlocuteur à poursuivre son raisonnement ou son intervention, tout en lui signifiant que son discours n'a jusqu'ici guère convaincu...

Le titre ménage une seconde ambiguïté, précieuse : la volonté de changement porte-t-elle sur la société (grâce à une action collective diligentée) ou sur l'action collective elle-même qu'on voudrait transformer derechef, sans que l'on y croie trop par ailleurs (mais encore?) ?

Ce double espace de doute circonscrit l'objet de notre journée et il m'a paru primordial de tenter de le cartographier.

Trois domaines de questionnement se dégagent assez facilement :

- l'identité de l'action collective (de quoi parle-t-on en l'occurrence?) ;
- son bien-fondé (est-ce c'est une modalité d'action qui peut encore obtenir du changement, par opposition, par exemple, à une logique individuelle, qui voudrait qu'il faut d'abord se changer soi-même avant de vouloir changer les autres ?) ;
- sa pertinence (est-ce qu'il n'y a pas des facteurs de blocage qui expliqueraient que l'action collective puisse faire long feu?).

L'action collective, quelle identité ?

Force est de reconnaître que nous trouvons en la matière des variations très grandes, par exemple selon les secteurs.

Ainsi, dans le secteur de l'aide à la jeunesse, l'action collective est un des *modus operandi* des services d'aide en milieu ouvert (AMO) ; on entend par ce terme une logique d'animation groupale, qui sert souvent d'accroche à d'autres logiques d'action (par exemple l'aide individuelle) ; l'action collective se veut provisoire : une fois que le groupe s'est donné un projet, il doit s'autonomiser ou rejoindre une structure existante.

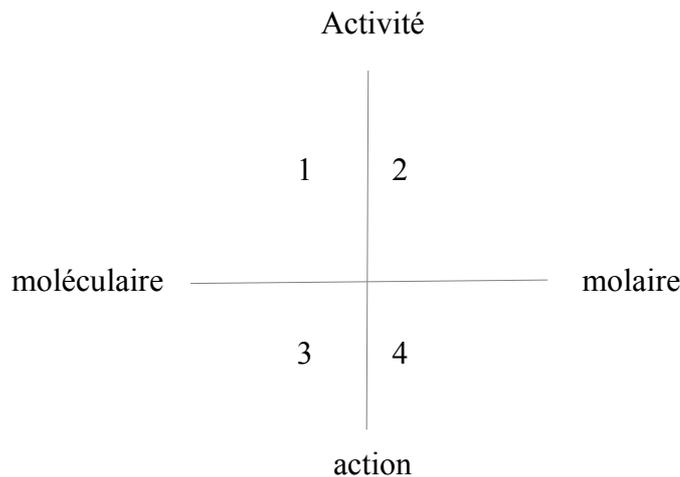
Au plus loin de cette définition, nous trouvons l'acception d'un mouvement d'envergure, capable d'imposer une transformation plus ou moins irréversible d'un rapport de force : par exemple, le soulèvement de la Commune de Paris, souhaitant « en finir avec l'horrible paupérisme » - mouvement social qui a fait trembler la bourgeoisie et qui a été réprimé dans le sang.

Pour prendre la mesure de cette grande diversité, nous proposons de construire une structure croisée. Sur un axe que nous pouvons qualifier de « logique d'action », nous pouvons opposer une logique à la limite « privée » où il s'agit d'animation, d'activation, de se mettre en **activité** (y compris sous la pression d'une « activation ») et une logique « publique », où nous parlerons avec B. Barber d'**action**, dans un sens politique : il s'agit de faire exister (ou cesser) quelque chose dans le monde, de changer l'environnement (par exemple créer un lieu d'accueil, conquérir des droits...).

Sur un axe qui évoque la **dimension**, nous pouvons opposer, à la suite de Guattari, le « **moléculaire** » (on parle d'agencements de désir, microscopiques, qui luttent contre le pouvoir à tous les niveaux, y compris au niveau interne à l'agencement) et le « **molaire** » : il s'agit alors de luttes d'envergure, qui exigent un certain centralisme, un certain pouvoir hiérarchique.

En croisant les deux axes, on obtient quatre positions.

¹ Cette analyse est la retranscription de notre intervention lors d'une journée organisée par la Maison pour associations, le Ciep et PAC à Charleroi le 4 décembre 2013.



La position 1 désigne des actions ascendantes, des expérimentations qui cherchent à ouvrir de nouveaux espaces de possibles ; la position 4 peut concerner ce que nous avons coutume d'appeler « mouvement social ». On comprend aisément que la position 2 correspond à un croisement impossible, tandis qu'on peut probablement identifier la position 3 aux tentatives de contagion, de perméabilité, tentatives que Guattari qualifiait parfois de « transversalité », dans le sens de « branchement créatif », en prise directe avec le corps social.

Cette représentation formalisée pourrait avoir deux intérêts.

En premier lieu, elle pourrait aider à un positionnement réfléchi des protagonistes : dans quelle configuration entend-on se mouvoir, avec quelle cohérence ?

En second lieu, la schématisation proposée peut poser des questions stratégiques d'articulation : est-ce que la « transversalité » permet de passer de la position 1 à la position 4, selon quelles modalités et à quelles conditions ?

Quel bien-fondé pour l'action collective ?

Nous pensons qu'il faut partir pour répondre à cette question de la contestation générale subie par les logiques collectives en général.

Les nouvelles modalités de la relation Etat/associations en constituent un exemple. Ces dernières sont en effet de plus en plus confrontées à une dilution de leurs visées et à un tartinage de valeurs découplées de la réalité. La légitimité de l'action associative est en effet attaquée de front par une nouvelle culture politique, souvent d'inspiration néo-managériale.

Il peut s'agir par exemple de devoir prouver son utilité par une « quantité de besoins » : on n'a alors guère intérêt à réussir ou on est conduit, en tout cas, à noircir le tableau (la relation au bénéficiaire se pollue selon la logique « vous avez bien un problème dont je constitue la solution ? »)

On peut aussi être poussé à transférer quelque chose qui n'a pas eu le temps de s'instituer (et qui ne le sera jamais) : combien de « bonnes pratiques » sont louangées, exportées...sans être jamais soutenues de manière structurelle ?

Un troisième cas de figure consiste en l'obligation de candidater à des projets périphériques, voire opposés à ce pour quoi on se bat : pensons à l'obligation pour beaucoup d'associations de quémander des soutiens via des opérations médiatico-philanthropiques qui constituent un retour de la mansuétude bourgeoise, en deça d'une protection garantie par des droits inconditionnels.

Enfin, pour être sûr d'être remarqué dans la concurrence au soutien précaire, on peut être facilement amené à perdre le lien au référent, dans un discours de « projet » dont la grammaire est imposée de l'extérieur.

Le bien-fondé de l'action collective dépend probablement en partie de la capacité de ses acteurs à réidentifier dans quel paradigme ils s'inscrivent, si on entend par paradigme, à la suite d'Alain Touraine, un « domaine de lutte ».

Ainsi, le paradigme politique oppose le Roi de droit divin et le citoyen ; l'enjeu est que la conduite des affaires publiques soit l'affaire de tous, dans une logique d'égalité (un homme, une voix). Le paradigme social oppose les capitalistes et la force de travail ; aujourd'hui, les propriétaires des capitaux mobiles, désancrés des activités de production, et ceux qui sont assignés aux postes de production, toujours susceptibles d'être considérés comme « bons à jeter ».

Le paradigme culturel quant à lui permet d'identifier des luttes ou des « forces impersonnelles » (par exemple les grandes stratégies technocrates) réduisent chacun à un statut de pion ou n'hésitent pas à manipuler ses désirs pour « l'intégrer » à un ordre sur lequel il ne pourra pas agir ; s'opposent à ces fonctionnements des individus et des groupes qui revendiquent leur droit à une liberté créatrice (par rapport à leur corps, à leurs choix de vie, leurs engagements, leur rôle social, etc.).

Nous pouvons essayer de voir en quoi consiste l'action collective dans ces luttes ainsi distinguées.

Au niveau du paradigme politique, nous avons de plus en plus affaire à une égalité formelle : la double coupure dénoncée par Michel Callon (entre les professionnels de la politique et les citoyens, entre les experts et les profanes) aboutit à une re-concentration du pouvoir de décision, éventuellement masquée par des opérations de participation cosmétique.

L'action collective peut faire surgir de nouvelles **questions publiques**, c'est-à-dire mettre en lumière des épreuves subies par des citoyens qui constituent des **enjeux de structure** ; il s'agit en l'occurrence de faire adopter ces épreuves par d'autres que ceux qu'elles touchent (pensons par exemple à la question des réfugiés afghans aujourd'hui).

Une autre modalité d'action collective dans le paradigme politique consiste en la capacité à faire la preuve que le cadrage institutionnel de la réalité passe à côté de la réalité de la vie. C'est toute la critique, par exemple, des politiques d'activation, qui reposent sur la vulgate néo-libérale « qui cherche trouve », malgré tous les démentis qu'y apportent les faits.

Dans le paradigme politique, l'action collective doit définir des objectifs positifs de lutte, mettre à l'agenda des problèmes négligés, déniés ou incompris, contester l'étroitesse du cadre institutionnel qui prétend incarner l'intérêt collectif.

Au niveau du paradigme social, le plus grand danger consiste probablement aujourd'hui à intérioriser « l'inéluctable » et de croire qu'il convient de l'anticiper (par exemple par une conversion aux dogmes néo-libéraux, opérée pour « rester dans la course »).

Le paradigme social est devenu le théâtre d'une gigantesque régression, obtenue par la dite conversion, y compris des partis de gauche et des responsables des services publics. La nouvelle foi exige de croire que les entreprises sont (le seul) moteur de la société, qu'il faut les séduire, les attirer, accepter leurs fourches caudines et surtout les imiter en tout. Le texte du management triomphant est la bible des nouveaux croyants.

Nous assistons donc à la multiplication et à l'aggravation des asymétries. Des questions ou des exemples simples permettent d'en prendre la mesure :

- Quel est l'équivalent de la Déclaration Libératoire Unique (qui en est à sa troisième édition) pour la prétendue fraude sociale ?
- Comment expliquer que les contraintes sont jugées contre-productives pour les entreprises (on se souvient du cri patronal « laissez-nous entreprendre ! » (sic)), par exemple en matière

d'éthique et nécessaires pour les demandeurs d'emploi (qu'il faudrait prendre par le collier pour en obtenir quelque chose ?...) ?

- Comment expliquer que les aides aux entreprises ne sont pas conditionnalisées (et souvent même pas récupérées en cas d'abandon par les entreprises), tandis que les aides sociales le sont de plus en plus ?
- Comment expliquer que de grands actionnaires, pris sur le fait d'un délit d'initiés peuvent échapper à un procès qui compromettrait leur légendaire discrétion, tandis que les plus défavorisés sont obligés de se mettre à nu de manière répétée et intensive pour obtenir de l'aide, voire pour faire valoir leurs droits ?

Dans le paradigme social, l'action collective se doit donc de lutter contre la conversion et les convertis, résister au chantage permanent au départ (des entreprises, que la moindre revendication ferait fuir...), dénoncer les asymétries grandissantes.

Le paradigme culturel est peut-être le plus central et le plus pollué.

Tout le monde s'accorde à reconnaître la place prépondérante du capital culturel dans toute activité; nous proposons de désigner par là des connaissances, des capacités créatives et des ressources subjectives (la confiance, l'engagement, la capacité à se lier, etc.).

Le capital culturel fait pourtant (et probablement en vertu de cette centralité même) l'objet de rapports de domination extrêmes : il peut être dénié (absence de participation aux décisions), confisqué (par des procédures qualité qui ne profitent qu'aux propriétaires), exploité (c'est souvent l'engagement et l'intelligence du collectif ouvrier qui « fait tourner la machine », mieux (et en dépit) des plans de la maîtrise), homogénéisé (dans un formatage unidimensionnel, par exemple la « pensée » programmatique du schème objectifs/moyens/résultats), etc.

C'est probablement le moment de nous rappeler que pour Alain Touraine un mouvement social oppose des acteurs qui reconnaissent tous deux la centralité d'une ressource sociétale mais s'opposent sur son interprétation, son usage, sa rétribution. L'acteur n'est pas l'individu ou le groupe actif, mais la force capable de reconnaître la centralité d'une ressource et de revendiquer une définition et un usage opposé à l'adversaire.

Cette approche est centrale en matière d'action collective : plus l'acteur est envisagé au niveau micro et souvent décrété comme tel sans l'avoir voulu, (comme l'élève acteur de son apprentissage, le stagiaire, de sa formation, le jeune, de son placement, le détenu, de sa détention, etc.), moins on a de chance de le voir se former à un niveau d'envergure.

C'est ici probablement que le lien entre la position 3 et la position 4 s'avérerait réellement déterminant.

Qu'est-ce qui bloque ?

Et pourquoi cela ne semble-t-il pas se faire ?

Il n'est pas inutile en l'occurrence de faire apparaître les doubles contraintes auxquelles sont soumises (et souvent se soumettent) les forces collectives.

Pensons aux mouvements ouvriers.

Ils se définissent en même temps comme ennemis de classe du patronat (dans la tradition marxiste), mais acceptent une logique de « partenaires sociaux », tandis qu'ils font l'objet de contestations au niveau du paradigme culturel (leur centralisme les ferait fonctionner comme ce qu'ils critiquent). Il devient dès lors impossible de tenir une position sans désobéir à une autre, tout aussi constitutive...

Les associations elles-mêmes sont poussées à s'intégrer à la logique dominante : concurrence entre elles pour des enveloppes décrétées comme fermées, bougisme artificiel (il faut « innover » sans

cesse, ce qui équivaut souvent à ne pas pouvoir perdurer dans ses engagements), soumission à une logique instrumentale, tentation de conversion à la logique néo-managériale...

Est-ce à dire que nos luttes sont vouées à l'échec et nos actions collectives sont-elles finalement dérisoires ?

Il faut répondre non, avec force. Plein de tentatives se font à tous les niveaux, y compris en ce qui concerne la position 4 (pensons aux tentatives de lutte contre le traité transatlantique et contre le traité budgétaire, pour citer cet exemple d'actualité).

Si l'articulation entre les différentes formes d'action collective fait encore trop souvent défaut, et si cette absence explique bien des faiblesses ou des échecs, rien ne dit cependant qu'il en ira toujours ainsi. Il appartient aux protagonistes des formes multiples d'action collective de décider s'ils font de la clarification de leurs luttes et de la question de leur articulation avec d'autres leur priorité stratégique.